

**MODULE
DROIT DES
AFFAIRES****Séminaires en interentreprises prévus :****03 matinées consécutives – Hôtel The Residence Gammarth ★★★★★**

<i>Le recouvrement forcé des créances</i>
<i>Le contrat de vente d'immeuble : Droits et obligation du promoteur et de l'acquéreur</i>
<i>Les contrats internationaux : négociation, rédaction et règlement des litiges</i>
<i>La gestion des affaires foncières de l'entreprise</i>
<i>Etude du Droit des contrats</i>
<i>Le Cautionnement bancaire des marchés publics</i>
<i>La responsabilité des Dirigeants sociaux en Droit tunisien</i>
<i>Les voies d'exécution</i>
<i>Les toutes nouvelles dispositions relatives au chèque</i>
<i>Le régime juridique des confiscations</i>
<i>Les moyens d'exécution des jugements</i>

Cycles long en interentreprises prévus :**1 après-midi (ou 1 matinée) par semaine sur 12 semaines consécutives au Siège de CIFOC sis à la Soukra (à 1 Km de la station de métro de l'Ariana)****Droit approfondi des affaires****UN PC PORTABLE 15''
EST OFFERT AUX PARTICIPANTS DES CYCLES LONG**

La liste des formations proposées n'est pas limitative. D'autres actions pourraient être mis au point et programmées suivant la demande de notre clientèle et aussi pour être en accord avec les éventuelles évolutions que le module subirait (réforme juridique, nouvelle technique, nouveaux procédés, etc.)